



DP SERVICES MÉDICAUX - ACTION SOCIALE

HALTE À LA PRIVATISATION !

La CGT et l'ensemble des organisations syndicales ont, en amont de la réunion des DP, demandé le report de la plénière qui se tenait un jour de grève. La Direction a une nouvelle fois refusé.

Pour la seconde fois, la Direction refuse le report d'une réunion des Délégués du Personnel des Services Médicaux et de l'Action Sociale se tenant sur une période de grève nationale dont le calendrier est connu à l'avance et de tous.

La totalité des organisations syndicales a donc décidé de quitter la séance après la lecture d'une déclaration unitaire.

Dans cette déclaration, il est rappelé le contexte préoccupant du pacte ferroviaire et du plan stratégique de l'entreprise, ainsi que l'avenir des médicaux sociaux rattachés à l'EPIC de Tête et plus particulièrement à OPTIM'SERVICES.

En effet, la Direction d'OPTIM'SERVICES profite des orientations de la Direction du GPF et du Gouvernement pour tenter d'asseoir un projet parallèle tout aussi dangereux que la mauvaise réforme du système ferroviaire.

Pour rappel : en 2014, la CGT dénonçait l'éclatement de la SNCF en trois EPIC mais aussi les dangers découlant de la création de Centres de Services Partagés (CSP) tel que OPTIM'SERVICES. Les services rattachés à OPTIM' devenaient alors une cellule détachable de l'EPIC SNCF selon le bon vouloir de la Direction.

Les prémisses de la Privatisation de nos métiers

Depuis plusieurs mois, la Direction d'OPTIM'SERVICES parle à demi-mot de l'externalisation du CSP par la création d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE). Lors de la Demande de Concertation Immédiate EPIC SNCF du 28 mai 2018, le discours de la Direction se précise. Elle ne cache plus son ambition quant à sa volonté de privatiser une partie d'OPTIM'SERVICES au sein d'un GIE.

Externalisation ou liquidation

Dans l'optique d'un GIE hyper productif, la Direction n'entend pas conserver l'ensemble des métiers, c'est le cas, par exemple, des secrétaires médicales, des secrétaires-assistantes sociales, des missions de médecine de soins, des laboratoires médicaux, des établissements de l'Action Sociale SNCF tels que les EHPAD, les CMPP, les COSP, les résidences de séjours temporaires, ...



En clair, le projet de la Direction à travers ce GIE est bien de constituer une entreprise de droit privé rassemblant seulement les missions « à haute valeur ajoutée » des cheminots. Le tout flanqué d'une réglementation du travail privée permettant de faire un maximum de productivité, notamment sur les pans de la rémunération et du temps de travail.

Les métiers et missions que la Direction estime être à « faible valeur ajoutée » disparaîtraient du giron de l'Entreprise et seraient confiés à des prestataires comme c'est déjà le cas pour les Systèmes d'Information, à l'Équipement ou encore aux Agences Paie et Famille.

Aujourd'hui, le seul moyen de faire capoter ce projet, le seul moyen de rester cheminots, le seul moyen de conserver nos droits en termes de prévoyance, de couverture sociale, de FC, notre seul moyen de conserver des conditions de travail supportables, c'est de s'opposer à ce projet de purge des Services Médicaux et Sociaux.

Il n'y a pas d'autre antidote que l'opposition des cheminots à une Direction qui spéculer sur notre avenir.

Notre avenir, ce que sera le rapport vie privé/vie professionnelle demain, se joue aujourd'hui et dans les prochains mois.

Les lois et les ordonnances se font et se défont. Pas de fatalité, mais de la détermination à rester cheminot !

FAISONS FACE ENSEMBLE !

Juin 2018						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

